

SALLES DES FÊTES  
**ELONA HOUSE**  
☎ 98 90 46 40

GUEST HOUSE  
**FENOU**  
Appartements & Chambres meublés  
☎ 98 90 46 40

## DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE AU PARLEMENT POUR 2025

P. 03

# L'he Labiou AMADOU DJIBRIL satisfait des réponses apportées par le gouvernement dans un esprit de transparence



## DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE AU PARLEMENT

P. 04

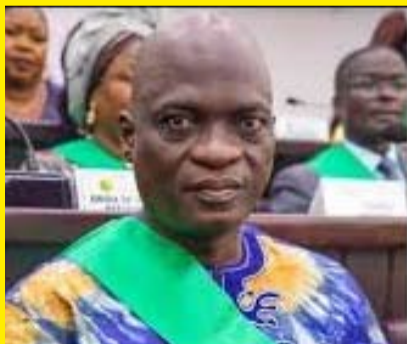


# L'he Bernard HOUNGNIPO félicite le Gouvernement et exprime les attentes des populations pour 2025

## DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

# Ce que souhaite l'he Léopold LOKOSSOU en 2025 pour l'agriculture, les interprofessions et la consommation locale

P. 05



## APRÈS LES ÉLECTIONS DE TCHIBOZO, HOUNSOU ET GBEGONNOUDE POUR LA HAAC

P.02

# Marcellin Ahonoukoun, Ferdinand Gbaguidi et N'tcha Gérard N'da désignés par le Parlement



Résidences & appartements meublés "FENOU" à Porto-Novo  
Tel: +229 98 90 46 40



Salles des fêtes "ELONA HOUSE" à Porto-Novo  
Tel: +229 98904640



APRÈS LES ÉLECTIONS DE TCHIBOZO, HOUNSOU ET GBEGONNOUDE POUR LA HAAC

# Marcellin Ahonoukoun, Ferdinand Gbaguidi et N'tcha Gérard N'da désignés par le Parlement

Les députés réunis en séance plénière au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo ce vendredi 28 juin 2024 sous la houlette du président Louis Gbèhou-nou VLAVONOU ont désigné leurs trois (03) représentants devant siéger à la 7ème mandature de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC).

C'est par 75 voix pour, 00 contre et 00 abstention que Fernand Ahokannou GBAGUIDI et Marcelin Tossou AHO-NOUKOUN au titre des personnalités et N'Tcha

Gérard N'DA au titre du juriste ont été désignés par la Représentation nationale. Ceci en présence du Gouvernement représenté par le Ministre de la Justice et de la législation, garde des sceaux Yvon DÉTCHÉ-NOU conformément à la loi n°2022-13 du 05 juillet 2022 portant loi organique sur la HAAC. En effet du rapport oral produit par la commission des lois suite à l'adoption de l'examen du texte en procédure d'urgence et des discussions, il a été retenu que la désignation des trois représentants (02 personnalités et 01 juriste) de l'Assemblée natio-



nale à la HAAC, 7eme mandature soit fait par un scrutin secret unique. Ainsi 11 candidatures

ont été reçues. Au terme du vote auquel les députés du groupe parlementaire «Les Démocrates»

n'ont pas pris part, les trois représentants ont été désignés.

Source EXT.

## MÉDIATION DANS LA CRISE BÉNIN-NIGER

# Yayi et Soglo annoncés chez le Président Patrice Talon

Après leur rencontre avec le chef de la junte nigérien, Général Abdourahamane Tiani, les anciens présidents Boni Yayi et Nicéphore Soglo sont annoncés chez le président Patrice Talon, lundi 1er juillet 2024.

Nicéphore Soglo et Boni Yayi chez Patrice Talon après leur retour de Niamey. Selon des informations de La Nouvelle Tribune, confirmées par

Banouto, les anciens présidents seront reçus à la présidence par Patrice Talon lundi 1er juillet 2024. Les deux anciens chefs d'État béninois étaient en mission de médiation à Niamey dans la crise qui secoue les deux pays.

Les deux médiateurs de la tension Niger-Bénin vont faire au président béninois le point de leurs échanges avec les autorités nigériennes pour le dénouement de la crise.

Les anciens présidents Boni Yayi et Nicéphore Soglo sont rentrés de leur mission de médiation, jeudi 27 juin 2024. A Niamey, selon des sources bien introduites de Banouto, ils ont échangé avec le Général Abdourahamane Tiani sur notamment deux sujets majeurs. Le premier lié à la réouverture de la frontière entre les deux pays du côté du Niger et le deuxième en rapport avec le dossier pipeline.

S. E.

**L'Emblème** du jour  
JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ  
Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lembledujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DÉPÔT LÉGAL N° : 15577

Porto-Novo, Rep du Bénin  
Email: lembledujour@gmail.com  
Tel: +229 98904640

**PRODUCTION :**  
Ets EMERIC PRODUCTION

**DIRECTEUR DE PUBLICATION:**  
Emeric Joël ALLAGBE  
Tél. : +229 98904640

**CONTACTS SECRÉTARIAT:**  
Tél. : (+229) 55499999 / 55500707

**REDACTION**  
Emeric Joël ALLAGBE  
Aimé HOUENOU  
Eric OBINTI

**PHOTOS:**  
Benoît Koffi

**MAQUETTE ET GRAPHISME:**  
G. A. DANSOU

## DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR 2025

# L'he Labiou AMADOU DJIBRIL satisfait des réponses apportées par le Gouvernement dans un esprit de transparence

Le 1er questeur de l'Assemblée nationale, l'he Labiou AMADOU DJIBRIL a apprécié les orientations du Gouvernement pour le budget 2025. C'était ce vendredi 28 juin 2024 au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo lors du Débat d'Orientation Budgétaire en prélude à l'élaboration du projet de budget général de l'État, gestion 2025.

Après avoir remercié le Gouvernement à travers le Ministère d'Etat en charge de l'économie, des finances et de la coopération, l'elu du peuple s'est réjoui des réponses apportées par le Gouvernement à ses préoccupations et ce, dans un esprit de transparence. Lire ci-dessous l'intégralité de son intervention.

«...Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée nationale. À l'entame de mon propos, je voudrais remercier le Gouvernement à travers le MEF pour avoir mis à notre disposition le Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuel (DPBEP) qui nous a permis d'avoir un débat de qualité à l'image du document lui-même. Monsieur le Président, le document a eu le mérite de présenter de façon claire les points d'application de la politique publique à venir et aussi bien

sur le plan global qu'au niveau de chaque secteur. Il présente également de façon claire et détaillée la politique du Gouvernement et les tendances prévisibles de l'économie et des finances publiques à moyen terme ainsi que les risques associés et les mesures de mitigation. Le document expose également la stratégie d'endettement ainsi que les indicateurs montrant que la dette du Bénin est viable et sous contrôle. Monsieur le Président, les détails qui ont suivi la présentation du document nous ont permis

d'une part de porter ou de faire écho aux préoccupations de nos mandants afin de concilier la situation macro et, d'autre part, d'examiner rigoureusement au regard des besoins des populations que nous connaissons les priorités que le Gouvernement retient pour le budget 2025. Nous avons alors émis un certain nombre d'interrogations en notre qualité de représentants du peuple, auxquelles le Gouvernement, dans un esprit de transparence a apporté des réponses satisfaisantes. Je



me réjouis donc une fois encore de la qualité de nos échanges qui donne le ton des discussions prochaines lors du vote du budget de l'État qui, sans aucun doute, sera une fois encore orienté vers l'amélioration

des conditions de vie de nos populations à la base. Merci au MEF et son équipe pour le travail remarquable que vous ne cessez de nous montrer. Je vous remercie»

**L.A.H.O communication**

## OCTROI DU LABEL « STARTUP » AUX MPME DU BÉNIN

# Le comité technique de labellisation officiellement installé

L'adoption du décret sur l'octroi du label startup aux micros, petites et moyennes entreprises en mars 2023, a été l'aboutissement d'un long processus démarré en 2018, avec l'initiative du Bénin Startup Week qui a consisté en une série de visites de startups béninoises qui proposent des solutions innovantes dans l'écosystème numérique béninois. Ces visites ont permis de mieux connaître leurs solutions, leurs produits, leurs services et de s'imprégner de leurs réelles difficultés et de certaines réalités de nos startups.

Dans la droite ligne de la mise en œuvre du décret, la Ministre du Numérique et de la Digitalisation a procédé le mardi 25 juin à l'installation du Comité technique de labellisation. À cette occasion, la Ministre Aurelie ADAM SOULE ZOUMAROU a rappelé que la labellisation est une vision portée par

le Chef de l'État.

Après avoir félicité les membres du Comité, elle les a invités à s'approprier les différents documents d'orientation, tout en émettant le vœu de voir lancer au plus tard au mois de septembre, l'appel à candidature pour l'octroi du label startup à la 1ère cohorte de micros, petites et moyennes entreprises.

### Mission du comité technique de labellisation

Le comité est une instance de concertation qui a pour mission l'octroi du label startup. À ce titre, il est chargé de :

- Recevoir et d'étudier les dossiers de candidatures des micros, petites et moyennes entreprises
- Publier périodiquement la liste des startups labellisées
- Notifier les décisions issues de l'étude des dossiers

- Prononcer les décisions de révocation de label octroyé

Composition du comité technique de labellisation

Le Comité est composé de sept membres nommés pour une durée de deux ans, renouvelables :

- Monsieur Djabirou AMADOU, Directeur Adjoint de Cabinet et représentant du Ministère du Numérique et de la Digitalisation, Président du comité ;
- Monsieur Krishna LOKOSSOU, Directeur Général de La Poste Bénin SA et représentant du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- Monsieur Honorat SATOGUINA, Directeur Général de ABeVRIT et représentant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- Monsieur Laurent GANGBES, Directeur Général de l'ADPME et représen-

tant de l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME) ;

- Monsieur Régis TADE, Directeur de l'Entrepreneuriat Innovant et représentant de Sèmè City ;
- Monsieur Jean-Marie DEHOU, représentant du Ministère de la Santé ;
- Monsieur Conrad GBAGUIDI, Directeur Général de MGT Conseils et personnalité désignée par la Ministre du Numérique et de la Digitalisation.

L'adoption de ce décret permet d'offrir un cadre réglementaire propice à l'identification et à la labellisation des startups béninoises, pour accompagner leur croissance économique. Il vient notamment renforcer le dispositif mis en place par le Gouvernement pour créer un cadre favorable à l'entrepreneuriat, notamment avec la création d'un guichet unique de promotion des petites et moyennes entreprises, afin de leur offrir un mécanisme de financement adapté.

**[gouv.bj](http://gouv.bj)**

## DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

# L'he Bernard HOUNGNIBO félicite le Gouvernement et exprime les attentes des populations pour 2025

*Prenant la parole ce vendredi 28 juin 2024 au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo à l'occasion du Débat d'Orientation Budgétaire, le député Bernard HOUNGNIBO a partagé avec le Gouvernement qu'il a félicité au passage pour ses actions de développement, quelques préoccupations des populations pour 2025. Par la même occasion, l' élu du peuple a plaidé pour que le chef lieu du département de l'Atlantique qui est Allada soit mieux logé sans oublier son cri de cœur pour réduire la contrebande qui va grandissante dans l'Ouémé, frontalière au Nigéria. Lire ci-dessous l'intégralité de son intervention.*

« Merci Monsieur le Président de l'Assemblée nationale. Je voudrais dire au Gouvernement que la branche ne se cassera pas dans la main du caméléon. Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, je voudrais à l'entame de mon propos remercier le

Ministre d'État en charge de l'Economie, des finances et de la coopération et ses collaborateurs pour le travail abattu aux côtés du président de la République, Patrice TALON que je salue au passage pour son rêve pour notre pays. Une fois encore, respectant la Loi organique relative aux lois de finances, le Gouvernement nous donne l'occasion de faire un débat sur ses orientations budgétaires pour la préparation de son budget 2025. C'est donc avec plaisir que je prends la parole en cette occasion pour partager avec le Gouvernement quelques besoins des populations à la base dans tout le pays. La commune d'Allada, comprenant le quartier de Soyo dans l'arrondissement central d'Allada, ainsi que les arrondissements de Lon-agomey et Tokpa, nécessite une électrification pour améliorer le fonctionnement des centres de santé locaux et faciliter le développement économique et social.

En outre, la construction de nouvelles infrastructures routières, notamment

le contournement d'Allada passant par Zé-plaque, est essentielle pour réduire les accidents dus à la dépression de la Lama. Bien que la route menant du Grand Carrefour BOA Allada au tribunal d'Allada soit déjà prise en compte par le projet BRICS, il est crucial de plaider pour l'inclusion des tronçons Kpomassè-Avakpa et Avakpa vers le tribunal d'Allada pour boucler la boucle. Monsieur le Ministre d'Etat, en dehors des préoccupations citées plus haut, il y a également la construction du marché de SEKOU, l'urbanisation de l'arrondissement de SEKOU pour être en phase avec GDIZ, l'extension de la couverture en eau et en électricité dans la localité; et surtout la sécurisation de Glo Djigbé qui abrite GDIZ, une merveille du Gouvernement pour donner un essor à l'industrialisation de notre économie. Monsieur le Ministre d'Etat, en divers, je voudrais vous dire ceci. Depuis le mois dernier, ça grogne au niveau des opérateurs économiques qui opèrent du Nigéria vers le



Bénin. Les montants de dédouanement ont augmenté. Ce qui risque de jouer sur les recettes parce que la contrebande va grandissante. Je voudrais vous inviter à revoir les choses au niveau de la Direction départementales des douanes de l'Ouémé qui représente au moins 20% des recettes de l'État à travers les marchandises et le pétrole. Encore

que ce département est déterminant en raison de sa proximité avec le géant Nigéria. Enfin monsieur le Ministre d'Etat, le département de l'Atlantique dont le chef lieu se trouve à Allada a inauguré la récente tournée de reddition de compte du Gouvernement et vous êtes informés des débats même si vous n'étiez pas présents, il faut agir. Je vous remercie.»

## AÉROPORT INTERNATIONAL BERNADIN CARDINAL GANTIN DE COTONOU

## 74 migrants béninois rapatriés de la Libye

**74 migrants béninois sont rapatriés de la Libye. Ils sont arrivés jeudi 27 juin par vol charter à l'aéroport international Bernadin cardinal Gantin de Cotonou.**

Retour volontaire de 74 migrants béninois à Cotonou. C'est par un vol charter que ces Béninois ont re-

joint leur pays d'origine. Leur retour en terre natale a été facilité par le Bureau de l'Organisation internationale de la migration (OIM) et le gouvernement béninois.

Dès leur arrivée, les migrants ont été chaleureusement accueillis et ont reçu des kits de première nécessité et une assistance

psycho-sociale et médicale pour les plus vulnérables. Ils ont été hébergés la nuit dans un centre d'accueil, où ils ont reçu de l'assistance qui leur permettra de rejoindre leurs familles respectives.

«Avec nos partenaires, nous veillerons à la réintégration durable des migrants de retour dans leurs communautés», a indiqué

le bureau de l'OIM au Bénin.

Il s'agit d'un second retour volontaire à Cotonou de migrants béninois en détresse en Afrique du Nord. Après la mort de plusieurs compatriotes dans un naufrage en Tunisie dans la nuit du 16 au 17 mai, le gouvernement avait rapatrié 173 migrants.

Source EXT.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

# Ce que souhaite l'he Léopold LOKOSSOU en 2025 pour l'agriculture, les interprofessions et la consommation locale

**A la faveur des débats au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo ce vendredi 28 juin 2024 sur le Débat d'orientation budgétaire en prélude à l'élaboration du projet de budget général de l'État, gestion 2025, le député Léopold LOKOSSOU a réagi. Deux centres d'intérêt ont été abordés par l'élu du peuple. Il s'agit de l'industrialisation de l'agriculture avec comme points forts la maîtrise d'eau, la constitution des interprofessions et leur association dans toutes les politiques, la mise en place d'un fonds de soutien d'une part et d'autre part l'élaboration d'une réelle politique de consommation locale. Lire ci-dessous l'intégralité de son intervention.**

«...Merci Monsieur le Président de l'Assemblée nationale. Nous avons opté pour l'industrialisation de l'agriculture et nous devons travailler à restaurer les matières premières à ce niveau. Et pour le faire, c'est à travers les interprofessions. J'aimerais demander comme le Gouvernement a commencé déjà à accompagner la Chambre d'agri-

culture à l'installation de ces interprofessions que ça soit une réalité. Et pour avoir la matière première pour ces usines, nous ne pouvons plus travailler maintenant comme avant. La maîtrise d'eau est devenue indispensable pour notre agriculture. Pour cette raison, nous devons encourager le Gouvernement à mettre beaucoup au niveau de l'agriculture pour que

l'irrigation soit effectivement une réalité dans notre pays. C'est très important. Et aussi il faut doter notre pays d'une politique de consommation locale. C'est ça qui nous manque beaucoup. Aujourd'hui, le Gouvernement a fait un effort et les cantines scolaires ont commencé par consommer nos produits agricoles. Nous avons les garnisons et nous ne pouvons pas produire tout ces produits au Bénin, et ce serait des produits importés qui vont servir ces garnisons. Il faut qu'il y ait une politique claire. Ce n'est pas seulement dans la loi des finances mais il faut une politique claire pour doter notre pays de consommation locale. Le Fonds de soutien dont on parle, nous l'avons connu et j'aimerais qu'on dote notre agriculture d'un fonds de soutien en lien avec les acteurs concernés à travers les interprofessions pour éviter la mauvaise gestion. Je vous remercie»



## Opinion de Edmond AYINDE

### La Réflexion...!

La réflexion est un processus intellectuel par lequel l'esprit examine attentivement une question ou une idée afin de parvenir à une compréhension plus profonde et éclairée.

Chaque semaine, je m'engage dans une initiative personnelle que j'appelle «la réflexion de 4 h du matin» ou «Opinion de Edmond AYINDE». Ce moment de calme, de concentration et de solitude est dédié à une introspection profonde et à la méditation sur des questions de notre société.

Si j'insiste sur l'importance de ces réflexions approfondies et continues, c'est parce que j'observe avec inquiétude la société actuelle. Nous semblons être sur le chemin d'un monde sans éthique, où nos comportements sont principalement motivés par l'argent, la force, le statut social, les places. Cette observation me ramène à l'esprit le personnage de Figaro, dans le monologue de Beaumarchais, qui critique avec justesse l'aristocratie en déclarant :

«Parce que vous êtes un grand Seigneur, vous vous croyez un grand génie ? Noblesse, fortune, des rangs, des places. Tout cela rend si fier. Qu'avez-vous fait pour tant de biens ? Vous vous êtes donné la peine de naître, et rien de plus... Et il ajoute, malicieux : du reste, homme assez ordinaire...»

La fuite en avant vers un monde sans éthique ne doit pas durer. Il est important de réfléchir et de tirer la sonnette d'alarme.

**\*Jeunesse africaine !\***

Engageons-nous dans cette voie de la réflexion. Il nous faut être nombreux à réfléchir de manière éthique et morale pour bâtir une société plus juste et équitable. En cultivant le sens de la réflexion et en agissant avec éthique, nous pouvons construire un avenir meilleur pour notre nation et notre continent.

\*Citations Inspirantes :\*

\*1. La réflexion est le chemin vers l'immortalité ; l'irréflexion est le chemin vers la mort.\*

(\_Bouddha\_)

\*2. La vraie réflexion mène à la sagesse ; la sagesse conduit à l'action éthique.\*

(\_Albert Schweitzer\_)

\*Une réflexion de 4 h du matin\*

\*Bonne méditation\*



## FENOU GUEST HOUSE À PORTO-NOVO

# Les Résidences FENOU, un nouveau cadre élégant pour vos séjours dans la capitale

*(Renseignements et réservations aux 55499999 - 55500707 - 98904640)*

La ville de Porto-Novo dispose désormais de nouvelles résidences entièrement meublées de plus. En effet, pour compléter la vaste chaîne d'hôtellerie présente dans la capitale du Bénin afin de répondre aux exigences de l'écotourisme de la localité, les Résidences FENOU sont disponibles dans les quartiers Djassin Houinvié, Tokpota et Dowa. Incarnation de l'élégance et de raffinements offrant une expérience de séjour incomparable pour les voyageurs

à la recherche de confort et de sophistication, les Résidences FENOU sont composées de chambres salon soigneusement décorées avec des matériaux de qualité supérieure, de meubles élégants et des œuvres d'art locales, fait comprendre la gérante Estelle Akanni. Elles sont construites avec un souci de détails offrant une combinaison parfaite entre élégance contemporaine et touche authentique, avec en leur sein, toutes les commodités modernes. De plus, les



Résidences FENOU, sont situées au quartier Djassin Houinvié non loin de la pharmacie Tokpota Davo et dans la von en face de l'église catholique St Paul de Dowa à Porto-Novo. FENOU GUEST HOUSE est composée des appartements VIP meublés, des chambres entièrement ventilées et climatisées, d'une cuisine moderne dans toutes les chambres avec frigo, gaz et cuisinière, d'une chauffe-eau dans toutes les chambres, des salles de

bains privées et luxueuses avec des produits de toilette de haute gamme, d'un compteur à carte personnel pour votre séjour, de télévision à écran plasma et d'un spa de classe mondiale.

Que vous soyez voyageurs pour affaires ou pour le plaisir, les Résidences FENOU représentent le cadre idéal qu'il vous faut. L'accueil est au top et le cadre est agréable.

**GUEST HOUSE FENOU**  
Appartements & Chambres meublées  
98 90 46 40

NB: Venant de Porto-Novo (Carrefour Ouando) voie pavée  
Dowa 1<sup>er</sup> carrefour à gauche tout droit dernière von à droite avant carrefour Djassin Houinvié.

**GUEST HOUSE FENOU ANNEXE**  
Appartements & Chambres meublées  
98 90 46 40

ANNEXE GUEST HOUSE FENOU  
vons en face de l'Église Catholique St Paul de Dowa  
- Marché TOHOUTO de Dowa - Voie à côté du marché  
amenant au CS LES Jambettes, 3ème rue à droite



# SALLES DES FÊTES ELONA HOUSE

98 90 46 40

ORGANISATION DES CÉRÉMONIES DE PREMIÈRE COMMUNION ET AUTRES EN SAISON DE PLUIES

## Chers clients, faites vite vos réservations à ELONA HOUSE !

En cette période de pluies qui coïncide avec la programmation et l'organisation des cérémonies de première communion, la Direction Générale de ELONA HOUSE passe par ce canal pour informer sa clientèle que des dispositions sont prises pour lui faire passer d'agréables moments.

En effet, chers clients de ELONA HOUSE, face à la forte demande, il serait souhaitable de passer vite au service commercial pour réserver vos salles de fête en fonction de votre calendrier.

Dotées de grande capacité et construites avec la dernière technologie, les salles de fête ELONA HOUSE constituent la meilleure solution pour vous en cette période de pluies surtout avec son groupe électrogène de 40 KVA pour juguler les coupures électriques.

**À ELONA HOUSE, votre satisfaction est notre leitmotiv**

**Passez vite pour vos réservations car une équipe professionnelle vous y attend.**



ELONA HOUSE à Porto-Novo, Djassin Houinvé non loin de la pharmacie Tokpota Davo et FENOUE Guest House à Dowa.

Renseignements: 55499999 / 55500707 / WhatsApp: 98904640

## CÉRÉMONIE DE PRIÈRE DU TROISIÈME JOUR DE DÉCÈS DE MOUBACHIROU GBADAMASSI

## Présence remarquable des représentants de l'UP Le Renouveau

La cérémonie de prière du troisième jour de décès de Moubachirou Gbadamassi, frère jumeau de feu Moucharafou Gbadamassi, ancien président de la Fédération Béninoise de football, tous les deux membres fondateurs de l'ex-Parti du renouveau démocratique (PRD) a eu lieu ce samedi 29 juin 2024 au quartier Gbèdjromédé Fusion à Porto-Novo. Dirigée par un collège d'imams, cette cérémonie de prière a connu la présence remarquable des représentants du parti Union Progressiste le Renouveau (UP le Renouveau). Au nombre de ces derniers, on peut citer le Dr Falilou Akadiri, porteur d'un message de soutien à la famille éplorée de la part de l'ancien président de l'Assemblée nationale du Bénin, Me Adrien Hounghbedji, le Ministre Raphaël Akotègnon, le député Sèdozan Jean-Claude Apithy, Ybatou Sani Glèlè, Gratien Laurent Ahouanmènou, Moukaram Badarou, le Dr



François Ahlonsou, Alfred Belmus Djodossi, Rachad Toukourou, pour ne citer que ceux-là. Rappelons que Moubachirou Gbadamassi, a rendu l'âme dans la nuit du mardi 25 au mercredi 26 juin 2024 à l'âge de 84 ans. De son vivant, il fut Procasseur à la Faculté des sciences techniques de l'actuelle Université d'Abomey-Calavi jusqu'à faire valoir ses droits à la retraite et l'un des notables très respectés dans la ville de Porto-Novo.





## CONFLITS RÉCURRENTS ENTRE AGRICULTEURS ET ÉLEVEURS

# Une délégation gouvernementale à Covè pour sensibiliser les acteurs

Une délégation gouvernementale conduite par le Garde des sceaux, Ministre de la justice et de la législation, Monsieur Yvon DETCHENOU, et composée du Ministre de l'intérieur et de la Sécurité Publique, Monsieur Alassane SEIDOU, et celui de la décentralisation, Monsieur Raphaël AKOTEGNON, s'est rendue le vendredi 28 juin 2024 dans la commune de Covè pour rencontrer les élus locaux des départements du Zou principalement ceux de la région Agolin, les agriculteurs et les éleveurs ainsi que les populations.



Il s'agit pour cette délégation gouvernementale de répondre à une préoccupation émise par les populations lors de la tournée de reddition de comptes et relative aux violences récurrentes entre éleveurs et agriculteurs sur fond de transhumance des populations de bétails.

La séance qui a eu lieu à la salle de conférence de la Mairie de Covè a consisté à écouter les protagonistes (éleveurs et agriculteurs), mais aussi les élus locaux et responsables d'associations. Ensuite, les textes organisant le secteur ont été lus et expliqués dans les langues parlées au plan local à tous les participants, ce qui a permis à la délégation d'élucider les di-

verses préoccupations des populations.

Pour le Ministre de la justice et de la législation, en prenant l'initiative de la séance, le gouvernement veut écouter afin de mieux leur faire approprier les textes qui organisent le secteur agropastoral notamment ceux relatifs à la transhumance. « Le gouvernement ne peut plus tolérer les violences systématiques autour des conflits entre agriculteurs et éleveurs (...) », a martelé le ministre de la justice. Il poursuit en rassurant que le gouvernement et ses structures à tous les niveaux sont à la disposition de tous les acteurs pour aider à trouver des solutions aux problèmes qui se posent en ce qui concerne la cohabitation entre éleveurs et agriculteurs.

Au cours de la séance, les populations ont notamment exprimé quelques appréhensions quant à la façon dont la Police Républicaine, les élus locaux, les agents des structures déconcentrées du Ministère de l'agriculture de l'élevage et de la pêche ou encore les Procureurs de la République gèrent les problèmes de transhumance. Pour ces populations, c'est parce que le règlement des conflits fait face à certains obstacles administratifs que les violences perdurent. Et comme on pouvait s'y attendre, éleveurs et agriculteurs se rejettent mutuellement la responsabilité de la situation actuelle faite de violences, de la méfiance et de non règlement des différends selon les textes en vigueur.

En réponse à ces préoccupations, la délégation gouvernementale a fait lire et expliquer dans les langues parlées localement les dispositions prévues par les textes en la matière surtout, le nouveau décret organisant la transhumance en République du Bénin. Au terme de la séance, on peut retenir que le gouvernement traite agriculteurs et éleveurs sans discrimination ni favoritisme. Le gouvernement proscrit la violence sous

toutes ses formes et d'où qu'elle vienne. La délégation a rassuré les Maires des communes, de son soutien et de la disponibilité du gouvernement à les accompagner dans la gestion des problèmes liés à l'agropastoralisme.

Les acteurs de l'appareil judiciaires, Officiers de Police judiciaire et Procureurs seront instruits pour descendre au niveau des communes pour expliquer les textes et sensibiliser tous les acteurs sur les dispositions légales qui organisent et gèrent les problèmes de transhumance au Bénin. Par ailleurs, des dispositions seront prises pour que les structures compétentes du ministère de l'agriculture rencontrent les exécutifs communaux pour leur expliquer toutes les initiatives mises en place par le gouvernement et dont ils peuvent profiter dans le cadre de l'application des textes organisant le secteur agropastoral au Bénin.

Le Ministre Alassane SEIDOU à la fin de la séance a remercié les populations par rapport à leur participation active à la séance. Il a invité chaque acteur à bien jouer sa partition et à respecter les textes en vigueur.



## DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

# L'he Honoré Marius GUIGUI reconnaît les efforts du Gouvernement et l'invite à réaliser en 2025 les petits tronçons pour faciliter les trafics

Le député Honoré Marius GUIGUI est sensible aux efforts fournis par le Gouvernement en 2024 à travers les filets sociaux, les microcrédits et surtout la mise en service de Glo-Djigbé pour booster l'industrialisation dans notre économie. Pour 2025, l'élu du peuple a souhaité au Gouvernement la réalisation des petits tronçons dont l'importance pour les trafics n'est plus à démontrer. C'était ce vendredi 28 juin 2024 au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo lors du Débat d'Orientation Budgétaire. Lire ci-dessous l'intégralité de son intervention.



«...Merci Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale. D'abord je salue le travail de la commission des finances et des Échanges ainsi que le Gouvernement pour son engagement parce qu'en juin 2023, le ministre était ici pour discuter des orientations budgétaires de cette année. Ce qui a été dit sur les filets sociaux comme les microcrédits aux plus pauvres amène à reconnaître que leur mise en oeuvre est débarrassée de la politique. Car au cours des tournées sur le terrain, nous avons constaté que nous qui sommes les politiques ici, ne savons pas que beaucoup de nos concitoyens bénéficient des revenus pour se prendre en charge. Il faut saluer cela. De plus, je voudrais exprimer ma satisfaction pour la bonne gouvernance qui est devenue une pratique dans no-

tre pays grâce à la volonté du chef de l'État, le Président Patrice TALON. Ensuite, le secteur tertiaire en a eu pour son compte également avec la mise en fonction de Glo Djigbé. Cela va créer de la plus value et de l'emploi pour la jeunesse. Ce qui faut surtout saluer, c'est la transformation du coton béninois au Bénin en produits finis. Enfin, il faut rappeler que tout ce qui est entrepris comme infrastructures à tous les niveaux, est factuel, tout le monde voit. Mais ce qui concerne les petits tronçons qu'il faut réaliser, ce n'est pas le cas. Je voudrais citer le cas de Ikpilè - Adja-Ouèrè. Pour aller à Nocibe, il faut contourner mais en construisant la voie d'Adja-Ouèrè-No-

cibe, ça va faciliter le trafic de nos transporteurs. Il y a également le pont de Sokou dans la commune d'Ifangni. Ça, c'est chez le président de l'Assemblée Nationale. Dans le même ordre d'idées, il y a les voies que l'he Kpochan a citées tout à l'heure à Toviklin. En quittant Lalo pour aller à Toviklin, il faut faire 19km pour contourner alors qu'avec 6 km déjà, on peut quitter Lalo et venir à Toviklin. Puisque la voie de Dogbo-Lalo est lancée et va démarrer incessamment, je voudrais solliciter votre indulgence pour que les voies Klouekanme-Houedogli-Houégamey-Azove et Houégamey Toviklin-Lokogba puissent être prises en compte. Je vous remercie».

## POINT DE MIRE N° 2

## DES ÉMOTIONNÉS À LA RECHERCHE DE LEUR PRÉSIDENT

Pour peu et quel que soit le domaine, l'émotion semble prendre le pas sur tout au Bénin. C'est ce que subit le Gouvernement de Patrice TALON. Si seulement les détails de certaines décisions pouvaient être connus du grand public. Chaque citoyen devrait l'intégrer dans son quotidien. Ceux qui sont pressés de «manger chef» courent et volent dans toutes les directions.

Le futur Président de la République doit-il être désigné parmi le commando des sensationnels et émotionnels ? Leur diagnostic est-il bien posé avant de rechercher les solutions pour 2026? Faut-il, sur un coup de tête, élire pour élire un Président quitte à le manipuler? Ce qui est certain, le prochain Président va, inévitablement, composer avec les Bénénois. Il va exercer avec les gens qui sont aujourd'hui de gauche ou de droite.

Beaucoup veulent être Chef de division, Chef de service, DG, Député, Ministre... sans bien cerner les contours du fauteuil à occuper. À l'œuvre, ils deviennent une calamité. C'est vrai, nul n'est parfait. Mais un Président de la République sans une connaissance historique du pays dans plusieurs domaines produira quels résultats? 2026 accouchera d'un émotionné ou d'un pondéré. « Le parasol ne peut rester ouvert et rentrer dans la grande forêt. »

Une autre séquence truculente est en téléchargement !

*Justin AMOUSSOU,  
lundi 24 juin 2024, 05h 05*

# COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU 26 JUIN 2024

Le Conseil des Ministres s'est réuni mercredi, le 26 juin 2024, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement.

Les décisions ci-après ont été prises :

## I- MESURES NORMATIVES

Dissolution de la Société de Gestion des Marchés autonomes (SOGEMA) et nomination de son liquidateur.

Créée en 2022, l'Agence nationale de Gestion des Marchés (ANaGeM) a pour objet la gestion des infrastructures marchandes de l'Etat et des communes. A ce titre, elle met en œuvre, sur tout le territoire national, la politique publique en la matière puis procède aux travaux de développement et de maintenance desdits équipements.

Avec le démarrage de la mise en service des marchés modernes construits par le Gouvernement, elle est désormais pleinement opérationnelle.

Dès lors, dans l'optique d'une gestion rationnelle, il convient que la SOGEMA soit dissoute et que ses infrastructures passent sous la tutelle de l'Agence pour des raisons d'efficacité et de cohérence.

Il est à souligner que l'ANAGEM pourra, dans la mise en place des équipes de gestion des marchés modernes, recourir autant que faire se peut, aux compétences des agents de la Société ainsi dissoute qui rempliraient les conditions fixées.

Au titre d'autres mesures normatives, il a été adopté les décrets portant attributions, organisation et fonctionnement du Cabinet et du Secrétariat général du Haut-Commissariat à la prévention de la corruption de même que celui relatif à son règlement financier.

## II- COMMUNICATIONS.

II-1. Mise en œuvre des travaux de reconstruction du pont de Ganhi, de reconfiguration des carrefours SOBEBRA et LA ROCHE, de réhabilitation des voies d'accès aux ponts.

Le lot 1 du projet de réhabilitation et d'aménagement des voies d'accès et de traversée de Cotonou concerne la reconstruction du pont de Ganhi, la réhabilitation des bretelles ancien pont / carrefour SOBEBRA et troisième pont/Carrefour SOBEBRA. Il intègre également la reconfiguration des carrefours SOBEBRA et LA ROCHE, la réhabilitation du parc Champ de Foire Nord.

En vue de la réalisation de ces projets dans

un délai de 24 mois, le Conseil a autorisé la contractualisation avec diverses entreprises pour l'exécution des travaux, ainsi que le contrôle et la surveillance.

II-2. Recrutement spécial de 225 agents contractuels de droit public de l'Etat au profit du ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, au titre de l'année 2024.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique agricole le besoin d'un renforcement en ressources humaines qualifiées dans les directions centrales et techniques du ministère s'avère crucial, pour leur permettre d'atteindre le niveau de performance attendu.

Ainsi, au niveau des structures centrales et déconcentrées où celles-ci seront déployées, elles prendront en charge les programmes des domaines de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de l'Aquaculture dans leurs dimensions aussi bien administrative que technique, pour plus d'efficacité.

C'est pourquoi, le Conseil a marqué son accord pour le recrutement au profit dudit ministère, de 225 agents contractuels de droit public de l'Etat, toutes catégories confondues, au titre de l'année 2024. Il s'agit notamment de spécialistes en production animale, végétale, halieutique et aquacole, en aménagement et équipement rural, d'agro-économistes, de médecins vétérinaires, de gestionnaires de projets, de statisticiens, d'informaticiens, etc.

II-3. Contractualisation pour l'assistance technique à l'opérationnalisation et au lancement de la chaîne Bénin TV Alafia.

Cette chaîne de télévision publique, entièrement dédiée aux langues nationales, vise à valoriser notre culture et à permettre aux Béninois d'accéder à l'information et aux connaissances, dans différentes langues du pays.

Dans la perspective de son ouverture, il est apparu indispensable de recourir à une assistance technique notamment pour élaborer un plan d'actions et un chronogramme détaillé allant jusqu'au lancement et à l'exploitation de cette chaîne, compte non tenu des phases de recrutement, de formation des équipes, et d'élaboration du modèle d'exploitation.

Après consultations de diverses entités spécialisées en la matière, une société a été retenue et le Conseil a autorisé la contractualisation avec elle, à charge pour le ministre du Numérique et de la Digitalisation de veiller à la bonne exécution de sa mission.

II-4. Réhabilitation du bâtiment dénommé «BB24» de la Société de Radio et de Télévision du Bénin (SRTB) S.A.

Les études architecturales et techniques des trois bâtiments à réhabiliter à l'occasion de l'opérationnalisation de ladite société ont permis de définir l'ampleur des travaux à effectuer et ont surtout mis en exergue l'urgence d'aménager le bâtiment dit BB24, entre autres pour y installer des équipements de production déjà réceptionnés en vue de la refonte du journal télévisé de Bénin TV.

La réhabilitation prend en compte principalement des travaux d'étanchéité, de maçonnerie, d'enduit et de peinture, de menuiserie aluminium. Elle inclut aussi ceux de la climatisation, du traitement acoustique des studios, d'électricité et de revêtement de sol.

## III- RENCONTRES ET MANIFESTATIONS INTERNATIONALES.

Sous cette rubrique, il a été autorisé :

la célébration au Bénin, dans la ville de Parakou, de la Journée mondiale de la Population, édition 2024 ; puis la participation du Bénin à :

la première Conférence panafricaine sur l'Éducation des filles et des femmes en Afrique, à Addis-Abeba, en Ethiopie, du 2 au 5 juillet 2024;

la 59ème session du Conseil d'administration du Centre africain de Formation et de Recherche administratives pour le Développement à Rabat, au Maroc, du 5 au 10 juillet 2024.

## IV- MESURES INDIVIDUELLES.

Les nominations ci-après ont été prononcées :

Au ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique

Directeur de la Coordination de l'Information et de la Documentation : Contrôleur général de police Max-Noël Folly ABALO

Directeur départemental de l'Intérieur et de la Sécurité Publique Borgou-Alibori :

Commissaire divisionnaire de police Ayouba LAFIA N'GOBI

Au ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance

Conseiller technique à la Microfinance : Monsieur Sènanou Davy DENADI.

Fait à Cotonou, le 26 juin 2024,

Le Secrétaire Général du Gouvernement,  
Edouard OUIN-OURO



# ELONA HOUSE



**CHAMBRES MEUBLÉES  
SALLES DE FÊTES**

**SALLES DE FÊTES**

**POUR VOS SÉJOURS  
ET REPOS À  
Porto-Novo**

*Venez  
ici*



**+229 97 90 46 40 / 98 90 46 40**